



DEMANDE D'AUTORISATION DE TIR INDIVIDUEL
DU SANGLIER (avec délégation) A PARTIR DU 1^{er} JUIN

Monsieur le Préfet,

Je, soussigné

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Détenteur du droit de chasse en tant que : Propriétaire/Locataire du territoire de chasse

Sur la ou les communes de :

Lieux-dîts :

Superficie totale du territoire :

Sollicite l'autorisation du tir du sanglier dans les conditions suivantes prévues par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Sarthe :

1. Ne pratiquer qu'à l'affût dans le respect d'un tir fichant et uniquement sur les parcelles cultivées ayant subi des dégâts. L'affût à l'intérieur d'un massif forestier, même à partir d'un mirador est interdit.
2. Ne pas tirer les laies meneuses. Ne tirer que les bêtes de compagnie.
3. Retourner un bilan de tir avant l'ouverture générale de la chasse.

Les tireurs délégués pour la présente demande (à raison d'un tireur par tranche de 100 hectares) seront :

NOM	PRENOM	ADRESSE PRECISE

Fait à

le

Signature :

Avis de la FDC 72 :